

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNE DE LODÈVE

### ----- DÉCISION -----

numéro  
MLDC 220222 022

portant sur

### CONVENTION POUR LE PRÊT DE L'EXPOSITION « LA VIE AUTOUR D'UN ARBRE » D'ISABEL NAUDIN DU 1ER MARS AU 2 AVRIL 2022 AU CENTRE SOCIAL

Le Maire de la commune de Lodève,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment de l'article L2122-22,

**VU** la délibération n°MLCM\_200710\_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article sus-visé,

**CONSIDÉRANT** que le Centre social de la Mairie de Lodève organise une exposition permettant aux Lodévois de mieux connaître la diversité de la nature pour mieux la protéger en découvrant les habitants de l'arbre,

**CONSIDÉRANT** qu'Isabel NAUDIN, peintre, est la créatrice de l'exposition « La vie autour d'un arbre » composée deux arbres en bois avec des photographies des traces des hôtes de l'arbre, vingt cinq tableaux et vingt quatre textes,

### DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** De conclure la convention pour le prêt de l'exposition « La vie autour d'un arbre » d'Isabel NAUDIN du 1<sup>er</sup> mars au 2 avril 2022 au centre social à l'espace Luteva, pour un montant de mille sept cent cinquante euros (1750 €),

**ARTICLE 2 :** Les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans la convention annexée à la présente décision,

**ARTICLE 3 :** La dépense correspondante est inscrite au budget principal, article 6135,

**ARTICLE 4 :** La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et transmise au service du contrôle de légalité.

Fait à Lodève, le vingt deux février deux mille vingt deux,

Le Maire,  
Gaëlle LÉVÊQUE

